

UNIVERSITE DE MONCTON

CONSEIL DES GOUVERNEURS

REUNION DU 11 AVRIL 1981

9H30 SALON DU CHANCELIER EDIFICE TAILLON

CENTRE UNIVERSITAIRE DE MONCTON

PRESENTS

DR CLAUDE GAUDREAU, PRESIDENT
 M. NERVE BELZILE
 M. GAETAN BOSSE
 M, PAUL BOURQUE
 M. NORMAND CARRIER
 DR PAUL CASTONGUAY
 M. JEAN CHIASSON
 M. DONALD DURANT
 M. GILBERT FINN
 M. GERALD LAVALLEE
 M. PAUL LYNCH
 DR ROLAND MAURICE
 M. BRIAN NEWBOLD

PRESENTS

M. YVON OUELLETTE
 M. VICTOR RAICHE
 M. ARSENE RICHARD
 M. JEAN-GUY RIOUX
 M. IVAN ROBICHAUD
 M. JACQUES ROBICHAUD
 S. ANNE-MARIE SAVOIE
 M. YVES CHOUINARD, OBSERVATEUR
 Mlle FLORINE THERIAULT, OBS.
 M. MEDARD COLLETTE, OBSERVATEUR
 M. LEONARD LEBLANC, OBSERVATEUR
 M. GILLES LONG, SECRETAIRE

ABSENTS: DR LEON RICHARD, M. BERNARD VALCOURT

EXCUSEE: ALDEA LANDRY

TABLE DES MATIERES

| | PAGE |
|---|------|
| 1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLEE PAR LE PRESIDENT | 3 |
| 2. CONSTATATION DE LA REGULARITE DE LA CONVOCATION | 3 |
| 3, CORRESPONDANCE | 3 |
| 4. ADOPTION DU PROCES-VERBAL CGV-131280 | |
| 3 5, AFFAIRES DECOULANT DU PROCES-VERBAL | |
| 5.1 CONVENTION COLLECTIVE | 3 |
| 5.2 COMITE "AUCC" | 3 |
| 5,3 RESOLUTION 11-CGV-131280 | 3 |
| 6. RECEPTION DES PROCES-VERBAUX CEX-070281, CEX-070381 ET CEX-030481 | 5 |
| 7, AFFAIRES DECOULANT DES PROCES-VERBAUX | |
| 7.1 CEX-030481 | |
| 7.1.1 TELE-ACADIE | 5 |
| 7.1.2 CHAIRE D'ETUDES ACADIENNES | 5 |
| 7.1.3 CEENB | 5 |
| 7.1,4 CUSLM | 5 |
| 7.1.5 CUS | 6 |
| 7.1.6 CUM | 7 |
| 7.1.7 CAS LACHANCE | 8 |
| 7.2 CEX-070381 | |
| 7.2.1 DOCTORATS HONORIFIQUES | 8 |
| 7,2.2 CUM: NOMINATIONS | 8 |

| TABLE DES MATIERES - SUITE | PAGE |
|---|-----------------------------------|
| 7.2.3 MAITRISE ES SCIENCES (BIOLOGIE) | 9 |
| 7.2.4 DIRECTEUR DU DEVELOPPEMENT | 9 |
| 7.2.5 DIRECTEUR, RESSOURCES HUMAINES ET RELATIONS DE TRAVAIL | 9 |
| 7.2.6 CKUM-MF | 9 |
| 7.3 CEX-070281 | |
| 7.3,1 RESOLUTION 05-CEX-070281 | 9 |
| 8. RAPPORT DU COMITE CONJOINT | |
| 8.1 PROGRAMMES PROPOSES EN 1979-80 | 10 |
| 8.2 PROGRAMMES PROPOSES EN 1980-81 | 10 |
| 8.3 RESTRUCTURATION DU COMITE CONJOINT | 11 |
| 8.4 PLAN QUINQUENNAL: PRIORITES | 11 |
| 9. SENAT ACADEMIQUE SAC-230281 | |
| 9.1 ECOLE D'EDUCATION PHYSIQUE ET DE LOISIRS | 12 |
| 9.2 POLITIQUE LINGUISTIQUE | 12 |
| 9.3 CENTRE DE RECHERCHE A LA FACULTE D'ADMINISTRATION | 12 |
| 10. BUDGET 1981-82 | 13 |
| 10.1 COMMISSION D'ETUDE, AIDE AUX ETUDIANTS | 14 |
| 11. AUTRES | |
| 11.1 CAMPAGNE FINANCIERE | 15 |
| 11.2 L'EQUIPE DE HOCKEY "AIGLES BLEUS" | 15 |
| 11.3 DIRECTEUR GENERAL DE L'EDUCATION PERMANENTE | 15 |
| 12. PROCHAINE REUNION | 15 |
| 13. CLOTURE | 15 ANNEXES A, B, C, D ET E |

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLEE PAR LE PRESIDENT M. le Président

appelle l'assemblée à l'ordre à 9h40.

Il a un mot de bienvenue spécial pour M. Hervé Belzile, qui en est à sa première réunion du Conseil.

2. CONSTATATION DE LA REGULARITE DE LA CONVOCATION M. le

Secrétaire fait lecture de l'avis de convocation.

3. CORRESPONDANCE

3.1 Lettre de M. Gilles Long (17-12-80) adressée à M. Hervé Belzile, l'informant officiellement de sa nomination au Conseil des Gouverneurs.

3.2 Lettre de M. Hervé Belzile (23-12-80) adressée à M. Gilles Long, le remerciant de la précédente.

4. ADOPTION DU PROCES-VERBAL CGV-131280

Correction: page 2, dernier paragraphe.

Au lieu de l'article "11.01", l'on doit lire 10.03.

RESOLUTION 01-CGV-110481

Il est proposé par Gilbert Finn appuyé par Normand Carrier "Que le procès-verbal CGV-131280 soit adopté tel que corrigé." Vote unanime

ADOPTE.

5, AFFAIRES DECOULANT DU PROCES-VERBAL

5.1 Convention collective (art. 4, p. 2)

M. le Président fait le résumé d'une note de service en provenance de M. Clément Loubert, relative à l'article 10.03 de la Convention collective signée entre l'Université et l'ABPUM. Le conseiller juridique de l'Université, Me Adélarde Savoie, se dit en mesure de préparer l'amendement demandé par le Conseil pour la fin avril. Ledit amendement sera alors soumis au Conseil des Gouverneurs lors de sa réunion du 27 juin 1981.

5.2 Comité "AUCC" (art. 8.4, p. 5)

M. le Président explique que ce Comité a été formé par le Conseil des Gouverneurs pour étudier les procédures de sélection des cadres. Les membres dudit Comité ont été nommés au mois de décembre dernier, mais les informations que devait fournir l'AUCC ne nous sont parvenues que le mois dernier. Le Comité s'est réuni le 10 avril pour préciser son mandat. Normalement, il terminera son travail d'ici septembre et soumettra son rapport au Conseil des Gouverneurs lors de sa réunion du mois de novembre 1981.

5.3 Résolution 11-CGV-131280 (p. 11)

5.3.1 Avis de motion

RESOLUTION 02-CGV-110481

Il est proposé par Yvon Ouellette appuyé par Anne-Marie Savoie

"Que le profil de fonction du Recteur, tel que décrit en page 6 de l'annexe A du procès-verbal CGV-131280, soit adopté."

Vote

unanime

ADOPTE.

RESOLUTION 03-CGV-110481

Il est proposé par Normand Carrier appuyé par Paul Castonguay

"Que le profil de fonction du Recteur adjoint, tel que décrit aux pages 8 et 9 de l'annexe A du procès-verbal CGV-131280, soit adopté."

Vote unanime ADOPTE.

RESOLUTION 04-CGV-110481

Il est proposé par Anne-Marie Savoie appuyée par Jean-Guy Rioux

"Que le profil de fonction du Secrétaire général, tel que décrit à la page 12 de l'annexe A du procès-verbal CGV-131280, soit adopté."

Vote unanime ADOPTE.

RESOLUTION 05-CGV-110481

Il est proposé par Donald Durant appuyé par Jean Chiasson

"Que le profil de fonction du Vice-recteur à l'administration, tel que décrit à la page 11 de l'annexe A du procès-verbal CGV-131280, soit adopté; ce qui abolit le poste de Contrôleur."

Vote unanime ADOPTE.

RESOLUTION 06-CGV-110481

Il est proposé par Normand Carrier appuyé par Jean Chiasson

"Que le profil de fonction du Vice-recteur à l'enseignement et à la recherche, tel que décrit à la page 10 de l'annexe A du procès-verbal CGV-131280, soit adopté."

Vote unanime ADOPTE.

NOTE: M. le Président fait remarquer que la Charte spécifie que cette fonction doit porter le titre de vice-recteur à l'enseignement. D'un autre côté, M. LeBlanc est bel et bien responsable de l'enseignement et de la recherche. A la suggestion du Recteur, l'on convient que lorsqu'il signera un document officiel de l'Université, M. LeBlanc le fera à titre de vice-recteur à l'enseignement. Sur tous les autres documents, les membres sont d'avis qu'il se serve du titre vice-recteur à l'enseignement et à la recherche; afin de bien faire sentir qu'il est le premier responsable des deux services.

RESOLUTION 07-CGV-110481

Il est proposé par Gilbert Finn appuyé par Hervé Belzile

"Que le profil de fonction du Vice-recteur exécutif, tel que décrit à la page 13 de l'annexe A du procès-verbal CGV-131280, soit adopté."

Vote unanime ADOPTE.

RESOLUTION 08-CGV-110481

Il est proposé par Paul Castonguay appuyé par Gérald Lavallée

"Que le profil de fonction du Directeur, relations de travail, tel que décrit à la page 14 de l'annexe A du procès-verbal CGV-131280, soit adopté avec une modification au titre qui devra se lire comme ceci: Directeur, ressources humaines et relations de travail."

Vote unanime ADOPTE.

6. RECEPTION DES PROCES-VERBAUX CEX-070281, CEX-070381 ET CEX-030481

RESOLUTION 09-CGV-110481

Il est proposé par Arsène Richard appuyé par Jean Chiasson

"Que les procès-verbaux CEX-070281, CEX-070381 et CEX-030481 soient reçus."

Vote unanime ADOPTE.

7. AFFAIRES DECOULANT DES PROCES-VERBAUX

7.1 CEX-030481

7.1.1 Télé-Acadie (art. 3.3)

M. le Recteur fait un résumé du dossier. Si l'Université est financièrement responsable de Télé-Acadie, il lui apparaît tout à fait raisonnable qu'elle ait l'autorité nécessaire pour s'en acquitter. A tel cas, le nouveau bureau de direction serait composé de sept personnes, dont quatre de l'Université. MM. Finn et Collette se rendront d'ailleurs à Bathurst demain soir afin de poursuivre les pourparlers. En réponse à la question d'un membre, M. le Recteur assure qu'il n'est pas question de déménager Télé-Acadie à Moncton.

M. le Président estime qu'il est important que le Recteur continue son travail dans la ligne des renseignements qu'il vient de fournir.

7.1.2 Chaire d'études acadiennes (art. 3.6)

Le projet a déjà été sanctionné par les instances gouvernementales responsables. Deux ministres du Gouvernement fédéral participeront à l'annonce officielle prévue pour le 14 avril 1981. A cette occasion, l'Université recevra un chèque de l'ordre de 300,000\$. L'Université devra contribuer un montant identique. La somme totale permettra de créer un fonds en fiducie; les intérêts serviront au fonctionnement de ladite Chaire.

7.1.3 CEENB (art. 3.7)

M. le Recteur explique que la CEENB a accepté de participer à la création d'un Centre de recherche à la Faculté d'administration en se compromettant pour un montant de 25,000\$ annuellement, et ce pour une période de trois ans. Le MEER a accepté de faire de même.

7.1.4 CUSLM (art. 3.9)

RESOLUTION 10-CGV-110481

Il est proposé par Normand Carrier appuyé par Gaétan Bossé

"Qu'un congé d'étude soit accordé à André Leclerc, pour la période allant du 1er juillet 1981 au 30 juin 1982. M. Leclerc recevra 10% de son salaire courant."

Vote unanime ADOPTE.

RESOLUTION 11-CGV-110481

Il est proposé par Normand Carrier appuyé par Gilbert Finn

"Qu'un congé sabbatique soit accordé à Georges Cyr, pour la période allant du 1er septembre 1981 au 31 août 1982, à 80% de son salaire courant; qu'un congé d'étude spécial soit accordé à Jean-Guy Poitras pour la période allant du 1er septembre 1981 au 31 août 1982."

Vote unanime ADOPTE.

RESOLUTION 12-CGV-110481

Il est proposé par Gaéтан Bossé appuyé par Gilbert Finn

"Que les personnes suivantes soient reclassifiées tel qu'indiqué ci-bas:

Julien Belley passera de la Classe II à la Classe III, à partir du 1er juillet 1981;

Gary Long passera de la Classe III à la Classe IV, à partir du 1er septembre 1981;

S. Jeannine Michaud passera de la Classe I à la Classe II, à partir du 1er septembre 1981;

Gilles Nadeau passera de la Classe II à la Classe III, à partir du 1er septembre 1981;

Adrien Bérubé passera de la Classe III à la Classe IV, à partir du 1er septembre 1981;

Jean-Guy Poitras passera de la Classe III à la Classe IV, à partir du 1er septembre 1981."

Vote unanime ADOPTE. RESOLUTION

13-CGV-110481

Il est proposé par Normand Carrier appuyé par Anne-Marie Savoie

"Que Yvette Bisson soit libérée pour l'été 1981 (15 mai au 15 août) afin de lui permettre de continuer ses travaux en vue d'une éventuelle publication."

Vote unanime ADOPTE. RESOLUTION

14-CGV-110481

Il est proposé par Normand Carrier appuyé par Paul Lynch

"Qu'on octroie à Gilmen Smyth une bourse en vue d'assister à des sessions d'étude relatives à sa spécialité."

Vote unanime ADOPTE. 7.1.5 CUS

(art. 3.10)

RESOLUTION 15-CGV-110481

Il est proposé par Jean-Guy Rioux appuyé par Jean Chiasson

"Que la permanence d'emploi soit accordée aux professeurs Marielle Boudreau et Jacques Robichaud à compter du 1er juillet 1980."

Vote unanime ADOPTE. RESOLUTION

16-CGV-110481

Il est proposé par Jean-Guy Rioux appuyé par Normand Carrier

"Que les professeurs Marielle Boudreau et Jean-Yves Daigle soient promus au rang d'agrégé en date du 1er juillet 1980."

Vote unanime ADOPTE. RESOLUTION

17-CGV-110481

Après information fournie par le Recteur adjoint du CUS, il est proposé par Jean-Guy Rioux appuyé par Jean Chiasson

"Que le professeur Diane Saucier soit promue au rang d'agrégé à compter du 1er juillet 1981."

Vote unanime ADOPTE.

7.1.6 CUM (art. 3.11)

RESOLUTION 18-CGV-110481

Il est proposé par Gilbert Finn appuyé par Brian Newbold

"Que Eugène Richard soit nommé directeur du Département d'économie pour un mandat régulier de trois ans allant du 1er juillet 1981 au 30 juin 1984."

Vote unanime ADOPTE.

RESOLUTION 19-CGV-110481

Il est proposé par Paul Lynch appuyé par Brian Newbold

"Que Martin Waltz soit nommé directeur du Département de musique pour un mandat régulier de trois ans allant du 1er juillet 1981 au 30 juin 1984."

Vote unanime ADOPTE.

RESOLUTION 20-CGV-110481

Il est proposé par Brian Newbold appuyé par Normand Carrier

"Que Madeleine Trottier soit nommée vice-doyen de la Faculté des sciences sociales pour un mandat régulier de cinq ans allant du 1er juillet 1981 au 30 juin 1986."

Vote unanime ADOPTE.

RESOLUTION 21-CGV-110481

Il est proposé par Léonard LeBlanc appuyé par Gérald Lavallée

"Que le congé sabbatique de Roger Bourque soit transformé d'un congé d'un an (type A) à un congé de huit mois (type B); que ce congé soit considéré comme étant terminé à compter du 30 juin 1981; que l'Université rembourse à M. Bourque la partie (25%) de son salaire qui a été retenue pour la période allant du 1er juillet 1980 au 31 décembre 1980."

Vote unanime ADOPTE.

RESOLUTION 22-CGV-110481

Il est proposé par Gérald Lavallée appuyé par Brian Newbold

"Que Roger Bourque soit nommé directeur du Département de comptabilité pour un mandat régulier de trois ans allant du 1er juillet 1981 au 30 juin 1984."

Vote unanime ADOPTE.

RESOLUTION 23-CGV-110481

Il est proposé par Gilbert Finn appuyé par Gérald Lavallée

"Que le mandat de Mohamed Zeitoun comme directeur du Département d'administration soit reconduit jusqu'au 30 juin 1982."

Vote unanime ADOPTE.

RESOLUTION 24-CGV-110481

Il est proposé par Paul Lynch appuyé par Gérald Lavallée

"Que le congé sabbatique d'un an déjà accordé à Aristide Doucet soit transformé en un congé de huit mois, à 100% de son salaire."

Vote unanime ADOPTE.

7.1.7 Cas Lachance (art. 5)

M. le Recteur explique de quoi il en retourne.

RESOLUTION 25-CGV-110481

Après quoi, il est proposé par Paul Lynch appuyé par Paul Castonguay

"Que le Conseil des Gouverneurs entérine la position et la décision prises par le Comité exécutif dans cette affaire."

En faveur 18 Contre 0 Abstention 1 ADOPTE.

7.2 CEX-070381

7.2.1 Doctorats honorifiques (art. 4.10)

M. le Recteur informe les membres que le Sénat académique a décidé d'octroyer quatre doctorats d'honneur à la Collation des diplômes de mai prochain. Recevront un doctorat honorifique:

à Moncton: M. le juge Antonio Lamer Mme
Florine Després
M. Louis-Azarias Doucet

à Edmundston: Révérend Père Lionel Daigle. 7.2.2 CUM:

Nominations (art. 4.13)

RESOLUTION 26-CGV-110481

Il est proposé par Brian Newbold appuyé par Arsène Richard

"Que Andrew Boghen soit nommé directeur du Département de biologie pour un mandat commençant le 1er mai 1981 et se terminant le 30 juin 1984."

Vote unanime ADOPTE.

RESOLUTION 27-CGV-110481

Il est proposé par Brian Newbold appuyé par Donald Durant

"Que Hervé Breau soit nommé vice-doyen de la Faculté d'administration pour un mandat commençant le 1er juillet 1981 et se terminant le 30 juin 1986."

Vote unanime ADOPTE.

RESOLUTION 28-CGV-110481

Il est proposé par Brian Newbold appuyé par Jean Chiasson

"Que le congé sans rémunération de trois ans ne soit pas accordé à Mlle Velma Wade."

Vote unanime ADOPTE.

L'Hôpital de Campbellton sollicitait les services de Mlle Wade. D'aucuns sont d'avis qu'il est dommage que l'Université n'ait pas pu rendre ce service à la population. Selon le Vice-recteur à l'enseignement et à la recherche, dans ce cas-ci, il n'y avait pas moyen de faire autrement; toutes les avenues ont été explorées.

RESOLUTION 29-CGV-110481

Il est proposé par Jean Chiasson appuyé par Brian Newbold

"Qu'un congé sans rémunération commençant le 1er juillet 1981 et se terminant le 30 juin 1982 soit accordé à Jean Dumas."

Vote unanime ADOPTE.

RESOLUTION 30-CGV-110481

Il est proposé par Donald Durant appuyé par Brian Newbold

"Que la bourse de 7,000\$ accordée antérieurement à Marcel Cormier soit annulée; que M. Cormier soit libéré pour les mois de juillet et août 1981 afin de lui permettre de se consacrer entièrement à la préparation de sa thèse de doctorat."

Vote unanime ADOPTE. 7.2.3

Maîtrise ès sciences (biologie) (art. 4.13.7) RESOLUTION 31-CGV-110481

Après explications par M. Léonard LeBlanc, il est proposé par Brian Newbold appuyé par Yvon Ouellette

"Que le contingentement de trois(3) inscriptions par année à la Maîtrise ès sciences (biologie) soit levé."

Vote unanime ADOPTE. 7.2.4

Directeur du développement (art. 4.15)

Selon le Recteur, il s'agit ici d'un poste permanent. Le titulaire relèvera directement de lui. Il aura trois fonctions principales:

- l'éventuelle campagne financière;
- la direction du Service des anciens et amis;
- le développement international: ACDI, UNESCO, etc... RESOLUTION

32-CGV-110481

Il est proposé par Gilbert Finn appuyé par Normand Carrier "Que M. Rhéal Bérubé soit nommé directeur du développement." Vote unanime

ADOPTE.

7.2.5 Directeur, ressources humaines et relations de travail (art. 4.16)

RESOLUTION 33-CGV-110481

Il est proposé par Gilbert Finn appuyé par Normand Carrier

"Que M. Clément Loubert soit nommé directeur, ressources humaines et relations de travail."

Vote unanime ADOPTE. 7.2.6

CKUM-MF (art. 4.17)

M. le Recteur résume pour le compte des membres la teneur de la discussion que les membres du Comité exécutif ont eue à ce chapitre.

7.3 CEX-070281

7.3.1 Résolution 05-CEX-070281 (art. 4)

En ce qui a trait à cette question de la retraite obligatoire, le conseiller juridique de l'Université a été consulté. M. le Recteur informe les membres des recommandations de Me Savoie.

RESOLUTION 34-CGV-110481

Après quoi, il est proposé par Gilbert Finn appuyé par Hervé Beizile

"Que l'âge de la retraite obligatoire soit maintenu à 65 ans." Vote

unanime

ADOPTE.

L'on fait remarquer que cela n'empêche pas l'Université de retenir les services de personnes ayant atteint l'âge de la retraite, en les embauchant, par exemple, pour du travail à temps partiel.

8. RAPPORT DU COMITE CONJOINT

| | |
|---|--|
| 8.1 Programmes proposés en 1979-80 | RECOMMANDATION |
| 1.1 Baccalauréat en restauration | En suspens |
| 1.2 B.Sc. - Majeur en informatique appliquée | Retrait |
| 1.3 Mineur en littérature anglaise et mineur en linguistique anglaise mineur en anglais | A intégrer au |
| 1.4 Mineur en linguistique française et mineur en littérature de langue A | intégrer au française mineur en français |
| 1.5 Mineur en vêtement-textiles | Adoption |

RESOLUTION 35-CGV-110481

Il est proposé par Anne-Marie Savoie appuyée par Arsène Richard "Que les recommandations 1.1 à 1.5 soient entérinées." Vote

unanime

ADOPTE.

| | |
|---|----------------------------|
| 8.2 Programmes proposés en 1980-81 | RECOMMANDATION |
| 2.1 Mineur en français langue seconde | Adoption |
| 2.2 B.A. (majeur en information et communication) | Adoption |
| 2.3 Maîtrise en administration publique (à temps partiel) | Adoption |
| 2.4 Diplôme en administration publique | Adoption |
| 2.5 Certificat en gérontologie | Adoption |
| 2.6 Certificat en enseignement des sciences commerciales | Adoption |
| 2.7 Certificat en enseignement correctif et individualisé | Etude reportée d'une année |

RESOLUTION 36-CGV-110481

Il est proposé par Jean Chiasson appuyé par Normand Carrier

"Que les recommandations 2.1 à 2.7 du Comité conjoint soient entérinées."

Vote

unanime

ADOPTE

NOTE: Le rapport du Comité conjoint avait été soumis au préalable au Sénat académique à sa réunion du 23 février 1981.

8.3 Restructuration du Comité conjoint (voir
Annexe A)

Ce projet de restructuration a d'abord été étudié au niveau du Comité conjoint, après quoi il fut soumis au Sénat académique. Le Comité exécutif en a également discuté à sa dernière réunion.

RESOLUTION 37-CGV-110481

Il est proposé par Gilbert Finn appuyé par Paul Castonguay "Que la restructuration du Comité conjoint soit approuvée." AMENDEMENT

Proposeur: Gérald Lavallée

"Qu'un étudiant et un professeur, nommés par le SAC et le CGV, soient membres de droit."

M. le Président déclare l'amendement irrecevable pour les raisons suivantes:

- a) le Comité conjoint n'a pas de pouvoir décisionnel;
- b) les étudiants et les professeurs sont déjà représentés tant au Sénat académique qu'au Conseil des Gouverneurs;
- c) que l'ajout d'autres membres ne ferait qu'alourdir la composition du Comité.

Vote sur la proposition Finn-Castonguay:

En faveur 17 Contre 2 Abstention 0 ADOPTE. 8.4

Plan quinquennal: priorités

Comme à chaque 1er mai, le plan quinquennal révisé sera acheminé à la CESP. Le travail de base, préparé par la Direction générale, a été soumis au Comité conjoint à sa dernière réunion.

Toujours dans le domaine de la planification, M. le Recteur explique qu'on a entrepris depuis février dernier un examen attentif des priorités dans le domaine des études et de la recherche.

Etapes franchies

En mars, chaque doyen, directeur, dsp a indiqué dans un document ses priorités;

La Direction générale a ensuite rencontré un à un les doyens, directeurs et dsp;

23 avril 1981: la Direction générale tiendra une réunion afin de faire la synthèse des informations recueillies par le biais des documents et des rencontres.

Etapes à franchir

mai 1981: la Direction générale devrait être en mesure de produire un document de travail qu'elle soumettra aux doyens, directeurs et dsp;

juin 1981: proposition définitive à être portée à l'attention du Comité conjoint;

Dès que les documents seront prêts pour le Comité conjoint, ils seront simultanément expédiés aux membres du SAC et du CGV;

18 août 1981: rapport au Sénat académique;

21 novembre 1981: rapport au Conseil des Gouverneurs.

Selon le Recteur, ce calendrier est extrêmement serré. L'on essaiera de le respecter dans la mesure du possible.

9. SENAT ACADEMIQUE SAC-230281

9.1 Ecole d'éducation physique et de loisirs

RESOLUTION 38-CGV-110481

Il est proposé par Arsène Richard appuyé par Paul Castonguay

"Que la proposition de la Faculté des sciences de l'éducation relative au regroupement des professeurs en quatre départements et à la création d'une Ecole d'éducation physique et de loisirs rattachée à la Faculté, soit acceptée avec les modifications suivantes:

1. Que le secteur des installations et équipements sportifs relève du secteur administratif du Centre universitaire de Moncton.
2. Que les priorités pour l'utilisation des installations et équipements sportifs soient les suivantes:
 - 2.1 Le programme académique des étudiants inscrits en éducation physique ou en loisirs;
 - 2.2 Les programmes pour étudiants inscrits à temps complet au Centre universitaire de Moncton (Interuniversitaire et S.A.R.);
 - 2.3 Les programmes pour le personnel du Centre universitaire de Moncton;
 - 2.4 Les activités pour le grand public."

Vote unanime ADOPTE.

9.2 Politique linguistique

(voir Annexe B)

RESOLUTION 39-CGV-110481

Il est proposé par Gilbert Finn appuyé par Brian Newbold

"Que le document intitulé 'Politique linguistique', représentant la politique officielle de l'Université de Moncton, soit adopté tel que soumis."

M. Arsène Richard se demande si l'ABPUM a été consultée. Une autre question relative à l'article 7.2 de ladite politique linguistique est soulevée. En réponse, le Vice-recteur à l'enseignement et à la recherche fait remarquer que le nombre de cours offerts en anglais ne doit pas dépasser 20% de la programmation autorisée à l'Education permanente et qu'il s'agit là d'une norme fixée par le Sénat académique. A une question posée par M. Paul Bourque, l'on répond que cette norme s'applique aux trois Centres universitaires.

Vote unanime ADOPTE.

9.3 Centre de recherche à la Faculté d'administration

RESOLUTION 40-CGV-110481

Il est proposé par Gilbert Finn appuyé par Arsène Richard

"Que la création, en principe, d'un Centre de recherche en sciences administratives soit approuvée."

Vote unanime ADOPTE.

10. BUDGET

1981-82

(voir

Annexe C)

Le vice-recteur à l'administration, M. Médard Collette, précise dans un premier temps que les documents soumis ne sont pas une première ébauche; en effet, avant d'en arriver au présent document, il a fallu procéder à maintes consultations. M. Collette explique ensuite les budgets de chacun des Centres.

Selon M. Finn, nous sommes en présence de la dichotomie suivante: il faut considérer le problème "étudiant", et le problème "de l'institution".

Problème de l'institution

L'Université est encore jeune. Elle ne dispose pas de réserves financières. Pour fonctionner, elle doit s'appuyer sur des subventions gouvernementales, des droits de scolarité et des dons privés. Selon le Recteur, nous vivons dangereusement. La situation financière de l'ensemble de l'Université est, selon lui, critique.

Problème de l'étudiant

M. Finn a récemment rencontré un groupe d'étudiants du CUM; ces derniers lui ont présenté un mémoire. Il est d'accord avec les arguments avancés par les étudiants.

Il faudrait créer un fonds de bourse d'une plus grande envergure. Dans l'attribution de nos bourses d'étude, il faudra considérer encore plus le critère "besoin financier". Il faudra augmenter le fonds de dépannage. En un mot, nous devons nous attarder sérieusement aux difficultés financières d'un grand nombre de nos étudiants; ce qu'il amènera à recommander la création d'une Commission d'étude qui se penchera sur la question de la situation financière de l'étudiant. Vous trouverez en Annexe D un tableau comparatif des droits de scolarité ainsi que des frais de chambre et pension.

Afin de balancer le budget du prochain exercice financier, l'Université se voit dans l'obligation d'augmenter les droits de scolarité, et les frais de logement et de pension.

RESOLUTION 41-CGV-110481

Après une période de questions et d'échanges entourant les recommandations suggérées, il est proposé par Gilbert Finn appuyé par Normand Carrier

"Que l'augmentation des droits de scolarité, des frais de logement et de pension, telle qu'indiquée ci-bas, soit approuvée."

M. Gérald Lavallée demande le vote secret.

Scrutateurs: Paul
Castonguay
Gaétan
Bossé

Dépouillement du scrutin:

En faveur 15 Contre 4 ADOPTE.

MONCTON EDMUNDSTON SHIPPAGAN

A - FRAIS DE SCOLARITE

1- Etudiants à plein temps (2-semestres)

| | | | |
|--------------|--------|--------|--------|
| 1981-82 | \$ 900 | \$ 900 | \$ 850 |
| 1980-81 | \$ 750 | \$ 745 | \$ 675 |
| Augmentation | \$ 150 | \$ 155 | \$ 175 |

2- Supplément - Etudiants étrangers

| | | | |
|--------------------|--------|--------|--------|
| 1981-82 et 1980-81 | \$ 750 | \$ 750 | \$ 750 |
|--------------------|--------|--------|--------|

3- Etudiants à temps partiel (1^{er} cycle)

| | | | |
|--------------|-----------------|-------|-------|
| 1981-82 | \$ 30 du crédit | \$ 30 | \$ 30 |
| 1980-81 | \$ 27 du crédit | \$ 27 | \$ 27 |
| Augmentation | \$ 3 du crédit | \$ 3 | \$ 3 |

4- Etudiants à temps partiel (2^e cycle)

| | |
|----------------------|--------|
| 1981-82 - sur campus | \$ 120 |
| - hors campus | \$ 150 |
| 1980-81 - sur campus | \$ 100 |
| - hors campus | \$ 150 |

B - LOGEMENT

| | 1981-82 | 1980-81 | AUGMENTATIO |
|---|----------------|-------------------|-------------|
| <u>1- CENTRE UNIVERSITAIRE DE MONCTON</u> | | | |
| a) Lafrance et Lefèbvre- logement et cafétéria | | | |
| Chambre double | \$1,595 | \$1,450 | \$ 145 |
| Chambre simple | \$1,795 | \$1,650 | \$ 145 |
| b) Résidences hors-campus | \$ 610 à \$710 | \$ 550 à \$650 | \$ 60 |
| <u>2- CENTRE UNIVERSITAIRE SAINT- LOUIS-MAILLET</u> | | | |
| a) Chambre simple - 8 mois | \$ 705 | \$ 642 | \$ 63 |
| Chambre double - 8 mois | \$ 645 | \$ 588 | \$ 57 |
| b) Chambre simple - 10 mois | \$ 885 | \$ 803 | \$ 82 |
| Chambre double - 10 mois | \$ 810 | \$ 735 | \$ 75 |
| c) Chambre simple - 10.5 mois | \$ 925 | \$ 843 | \$ 82 |
| Chambre double - 10.5 mois | \$ 850 | \$ 772 | \$ 78 |
| <u>3- CENTRE UNIVERSITAIRE DE SHIPPAGAN</u> | | | |
| a) Chambre et cafétéria | - | \$1,205 à \$1,365 | - |
| b) Chambre | \$ 600 | \$ 500 | \$ 100 |

RESOLUTION 42-CGV-110481

Il est proposé par Gilbert Finn appuyé par Jean-Guy Rioux

"Que le budget 1981-82 des trois Centres universitaires soit adopté, compte tenu des augmentations aux droits de scolarité, aux frais de logement et de pension précisées à la Résolution 41."

En faveur 16

Contre 2

Abstention 1

ADOPTE. 10.1 Commission d'étude, aide

aux étudiants

RESOLUTION 43-CG\ -110481

Il est proposé par Gilbert Finn appuyé par Donald Durant

"Que le Conseil des Gouverneurs mette sur pied une Commission d'étude, aide aux étudiants; que le Père Paul LeBlanc en soit le président."

M. le Recteur explique le mandat de ladite Commission (voir Annexe E). Il résume ensuite le curriculum vitae du Père LeBlanc.

Si la résolution est adoptée, deux autres membres seront choisis conjointement par le Père LeBlanc et le Recteur. Ces membres seront de préférence des personnes qui vivent ces problèmes. Le rapport de la Commission sera soumis à l'automne 1981.

Vote

unanime

ADOPTE.

11. AUTRES

11.1 Campagne financière

M. le Recteur donne un aperçu du projet envisagé. L'idée maîtresse est la stabilisation de la situation financière de l'Université de Moncton. Plusieurs membres interviennent ensuite pour faire connaître leurs sentiments face à un tel projet. Entre autres, M. Beizile appuie le projet à 100%; soulignant qu'il faudra bien définir le caractère particulier de l'Université.

Pour sa part, M. le Président demande aux membres du Conseil de travailler à dissiper le sentiment de régionalisme à outrance qui aurait des répercussions néfastes lors d'une campagne financière.

Au consensus, les membres du Conseil sont d'accord avec le projet de lancement d'une campagne financière.

11.2 L'équipe de hockey "Aigles Bleus"

RESOLUTION 44-CGV-110481

Il est proposé par Gilbert Finn appuyé par Roland Maurice

"Les membres du Conseil des Gouverneurs offrent leurs plus sincères félicitations à l'instructeur et aux membres de l'équipe des Aigles Bleus qui ont remporté le championnat canadien de hockey interuniversitaire."

Vote unanime ADOPTE.

Dr Roland Maurice souligne que l'équipe des Aigles Bleus est une activité prioritaire de l'Association des anciens. Pour sa part, M. le Président informe les membres qu'il avait déjà écrit, au nom du Conseil, une lettre de félicitations à l'instructeur, M. Jean Perron.

11.3 Directeur général de l'Education permanente

RESOLUTION 45-CGV-110481

Il est proposé par Gilbert Finn appuyé par Donald Durant

"Que le Conseil des Gouverneurs délègue au Comité exécutif la tâche de choisir le directeur général de l'Education permanente dès que les recommandations seront prêtes."

Vote unanime ADOPTE.

12. PROCHAINE REUNION

le 27 juin 1981 à 9h30; la réunion se tiendra au CUSLM (Edmundston).

13. CLOTURE

La séance est levée à 16h30.

(Contresigné le _____)

Claude Gaudreau, président

Gilles Long

Gilles Long, secrétaire